

## Les services d'EDF pour le chauffage | EDF

Envie de faire le point sur les différents systèmes de chauffage ? D'un bilan énergétique complet pour savoir si des travaux de rénovation sont nécessaires ? Besoin de devis gratuits ou de professionnels qualifiés pour vos travaux ? Les services d'EDF répondent à tous vos besoins.



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**Conseil PAC et Conseil Bois : posez les bases**

Conseil PAC et Conseil Bois sont deux bonnes entrées en matière avant les travaux. En effet, c'est l'occasion de faire le point avec votre conseiller EDF sur le fonctionnement des différents systèmes (PAC, poêles) sur le marché, leurs bénéfices et les aides financières (crédit d'impôt) possibles.

Si vous souhaitez aller plus loin dans votre projet, votre conseiller EDF peut aussi vous mettre en relation avec des installateurs **Partenaires Économies d'Énergie d'EDF**.

## Trouvez un pro du chauffage !

Grâce au service "**Trouvez un pro**", vous pouvez désormais entrer directement en contact avec les professionnels de notre réseau. Situation géographique, ancienneté, nombre de chantiers, vous pouvez aussi sélectionner un Partenaire Économies d'Énergie d'EDF en vous aidant des avis et notes laissés par nos clients.

Si vous décidez de passer par l'un des professionnels de notre réseau pour vos travaux de rénovation, vous pourrez peut-être accéder aux **Prêts Travaux bonifiés par EDF** accordés par notre partenaire financier Domofinance et ainsi bénéficier de taux bonifiés\* par EDF.

**Mentions légales** Domofinance : DOMOFINANCE SA au Capital de 53.000.010€ - 450 275 490 RCS Paris. N° ORIAS 07 026 850 [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - Siège social : 1, Bd Haussmann 75009 Paris.

*\* EDF prend en charge une partie du coût du prêt*

© EDF

Article créé le 18/09/2012

Article mis à jour le 25/07/2016

A bientôt sur notre site,  
L'équipe **EDF Travaux**